

Compte-rendu du Conseil Municipal De la commune de Surfonds

<p>L'an DEUX MILLE VINGT ET UN Le 17 février à 20 heures 30, légalement convoqué Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie de Surfonds, Étaient présents : Mesdames E. Mallet - S. Foret - M. Blavette – A. Herrault – F. Vaussourd et Messieurs A. Dutertre - C. Séchet - H. Garnier – X. Champion - D. Voisin Absent excusé: F. Matrassou Secrétaire de séance : E. Mallet Assistai(en)t également à la réunion : F. Tuytten secrétaire de mairie</p>	<p><u>Date de convocation</u> 11/02/2021</p> <p><u>Date d'affichage</u> 24/02/2021</p> <p><u>Nombre de conseillers</u> En exercice : 11 Présents : 10 Votants : 10</p>
--	--

Mme E. Mallet est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 20 janvier 2021:

Après lecture du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 décembre 2020, les membres présents à cette réunion ont approuvé à l'unanimité ce dernier.

1- Communauté de Communes Gesnois Bilurien : Transfert de la compétence Mobilité

M. le Maire présente les principes de la Loi d'orientation des mobilités de décembre 2019 (LOM). Elle vise à améliorer concrètement la mobilité au quotidien:

- En investissant davantage dans les infrastructures qui améliorent les mobilités du quotidien ;
- En apportant à tous et partout des solutions alternatives à l'usage individuel de la voiture ;
- En développant l'innovation et les nouvelles solutions de mobilité, au service de tous
- En réduisant l'empreinte environnementale des transports.
- En adaptant la régulation du transport (sécurité routière, sûreté maritime et portuaire, ferroviaire)

Elle renforce la Région dans son rôle de la mobilité mais dit que la compétence peut être partagée avec les EPCI dès lors que ceux-ci le décident.

La loi LOM fait obligation aux communautés de communes de délibérer sur ce transfert de compétence avant le 31 mars 2021, et ses communes membres avant le 31 juin pour un transfert effectif au 1^{er} juillet 2021.

Ainsi, le conseil communautaire du Gesnois Bilurien aura à se prononcer le 30 mars prochain sur le transfert de la compétence « mobilités » dans le but de l'exercer en commun avec les autres communautés de communes membres du Syndicat Mixte du Pôle métropolitain Le Mans Sarthe dont le périmètre correspond au bassin de vie du Mans.

Compte-tenu des enjeux que représentent ces questions de mobilités pour le territoire de la commune, il est proposé de transférer cette compétence à la Communauté de communes Gesnois Bilurien.

Le Conseil municipal après débat :

Vu la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 ;

Vu l'article L5211-17 du CGCT ;

Vu l'exposé de M. le Maire ;

Considérant l'intérêt pour le territoire ;

- Emet un avis favorable au transférer à la Communauté de communes Gesnois Bilurien la compétence « Mobilités »
- Charge M. le Maire d'en informer le Président de la Communauté de communes Gesnois Bilurien
- Autorise M. Le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

2- Délibération demande de subvention au titre de la DETR 2021

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2021, le projet susceptible d'être éligible est :

PROJET D'AMÉNAGEMENT URBAIN comprenant les opérations suivantes :

- Remplacement des fenêtres et portes extérieures de la mairie
- Equipement de mobiliers urbains

M. le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer afin d'adopter le projet précité, de décider de solliciter le concours de l'Etat et d'arrêter les modalités de financement suivantes :

Origine des financements	Montant
Maitre d'ouvrage dont TVA (autofinancement)	11 414.04€
Plan départemental de relance	12 000.00€
DETR 2021	11 658.97€
TOTAL TTC	35 073.01€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Autorise M. Le Maire à déposer une demande au titre de la DETR pour l'année 2021

Atteste de l'inscription du projet au budget de l'année en cours

Atteste de l'inscription des dépenses en section d'investissement

Attester de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux

3- Travaux des commissions

✓ **Commission Travaux :**

Mme Mélanie BLAVETTE rappelle les projets de travaux pour l'année 2021 :

- Voirie : Reprofilage (2021) et enduit bi-couche (2022) pour les voies communales Rue des Champs, Route D'Ardenay, Route de Monmacon.

Le cahier des charges sera élaboré début avril afin de lancer la consultation des entreprises.

- Aménagement Urbain avec remplacement des fenêtres et portes extérieures de la mairie et équipement de mobiliers urbains (jardinières, panneaux, citerne et remorque pour l'arrosage...)

Mme Blavette souhaite que lors de la prochaine réunion de la commission qu'il soit évoqué les points suivants :

- Finir la clôture du terrain communal
- Peinture de voirie (passage piétons, bande stop...)

Il reste à travailler le règlement du cimetière.

✓ **Commission Culture :**

M. Harold Garnier informe que lors de la dernière réunion de la commission il a été décidé d'organiser si le contexte sanitaire le permet les manifestations suivantes :

1- Concours des maisons fleuries : Nouveau règlement à mettre en place (membres du jury, 3 types de classement...) pour un passage fin juin début juillet.

2- Fête du 14 juillet : En collaboration avec le Comité des fêtes pour la partie alimentaire et débit de boisson. La commune organiserait le défilé aux flambeaux, le feu d'artifice et la fanfare.

✓ **Commission finances :**

Comme convenu l'année dernière M. Champion propose une réflexion sur une augmentation des taxes d'impôts locaux et l'instauration d'une taxe sur les logements vacants.

✓ **Commission Communication :**

Pour la préparation du prochain Surfonds Info (début juin) M. Séchet propose la date du 17 mars 2021 à 19h30 pour une réunion de travail.

Questions et informations diverses

Les élections départementales et régionales 2021 auront lieu les 13 et 20 juin 2021. Vu le contexte sanitaire et l'organisation des 2 scrutins à la même date, les opérations de vote se dérouleront dans la salle polyvalente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20
Séance du Conseil Municipal de la commune de Surfonds du 17 février 2021

Nom et Prénom de l'élu(e)	Présent (e)	Absent(e)	Signature
DUTERTRE Alain	X		
MALLET Emmanuelle	X		
GARNIER Harold	X		
CHAMPION Xavier	X		
BLAVETTE Mélanie	X		
HERRAULT Aline	X		
SÉCHET Cyril	X		
FORET Stéphanie	X		
VOISIN David	X		
MATRASSOU Francis		X	
VAUSSOURD Florence	X		